

NANCY

Jeunes aidants, un statut à inventer



Accompagnants, éducateurs, enseignants, professionnels de santé, décideurs, conseillers d'insertion, travailleurs sociaux ont proposé des solutions de soutien aux jeunes aidants. Photo ER/

« Moi jeune aidant j'ai du talent ! » tel était le thème du forum organisé mercredi 22 juin dans les locaux du Conseil Départemental (CD54), par la Maison de l'Engagement et de l'initiative des Jeunes en territoires (MEIJ), le CD54, et AG2R La Mondiale.

La manifestation organisée à l'initiative du conseil départemental de la Meurthe-et-Moselle avait plusieurs objectifs : croiser les expériences et les points de vue entre jeunes aidants, professionnels et institutions pour améliorer l'identification des jeunes aidants, valoriser leurs compétences acquises en tant qu'aidant et leur favoriser un meilleur accompagnement.

Un jeune aidant peut être un enfant, un adolescent, un jeune adulte de moins de 25 ans qui, de manière régulière et fréquente, vient en aide (nursing, soins, accompagnement, démarches administratives, communication, activités domestiques, coordination, soutien psychologique...) à un proche malade, en situation de handicap ou de dépendance.

« Les aidants sont souvent invisibles, les jeunes aidants le sont davantage » constate Chantal Carrao, présidente de la MEIJE.

Sur les 11 millions de proches aidants français, 8 % seraient âgés de moins de 25 ans dont 17 % de lycéens. Dans l'univers scolaire ou professionnel, les jeunes aidants parlent peu de leur situation, pourtant beaucoup sont en grandes difficultés (retard dans les études, absences en cours, fatigue, stress, vie sociale altérée).

Invité à synthétiser les travaux, **Rachid Belkacem, maître de conférences à l'Université de Lorraine et chercheur (gestion, économie, sociologie du travail)** a souligné les mots importants qui sont ressortis de ces échanges.

Selon lui, le statut des jeunes aidants mériterait d'être institutionnalisé, associé à la mise en place de repaires et signaux (plateforme, lieux, téléphone), de programmes de formation et de qualification. Est ressortie aussi besoin urgent d'une prise en charge structurée des jeunes aidants. « La problématique est transversale et doit mobiliser tous les acteurs (enfance, recherche, éducation nationale, santé, médico-social...) » a-t-il conclu.